Grand Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

# Extrait du Registre des délibérations du Bureau

## Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

**Etaient présents :** M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

**Etaient absents :** M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire de séance :** M. Dominique SCHAUSS

***Procurations de vote :***

*Mandants : R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF*

*Mandataires : F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT*

**Délibération n°2019/004762**
**Rapport n°4.3 - Conventions de partenariat pour la collecte des textiles**

# Conventions de partenariat pour la collecte des textiles

**Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président**
**Commission : Développement durable**

| Inscription budgétaire |
| --- |
| *Sans incidence budgétaire* |

Résumé :
Depuis 2015, le Grand Besançon a conclu deux partenariats avec le groupement LE RELAIS EST, TRI Quingey et EMMAUS Besançon d'une part, et la Régie des Quartiers de Besançon, d'autre part. Ces conventions concernent l'implantation et la collecte de Points d'Apport-Volontaire (PAV) de Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC) sur le territoire du Grand Besançon ainsi que leur valorisation. Il est proposé de renouveler ces 2 partenariats. Ce dispositif est sans incidence financière.

## I. Contexte

Une convention de partenariat a été renouvelée en 2015 entre le Grand Besançon et le groupement composé du Relais Est, TRI, Emmaüs. En 2015 également, une seconde convention a été signée avec la Régie des Quartiers de Besançon.
Le Grand Besançon apporte son appui au développement des conteneurs textile sur le territoire.
Il met en œuvre des actions de communication auprès des usagers et intervient en interface entre les opérateurs de collecte et les communes pour l'implantation des conteneurs.

147 points d'apport volontaire « textiles » sont implantés sur le territoire du Grand Besançon et ont permis de collecter 1 021 tonnes en 2018 (contre 600 tonnes en 2015).
La dotation globale est d'un conteneur textile pour 1 308 habitants (2018). On attribue la hausse des tonnages collectés au maillage sur le territoire et aux campagnes d'information et de communication.

Après leur collecte, ces textiles sont triés pour être mis en vente, ou valorisés en matériaux d'isolation ou encore en chiffon.

## II. Enjeux

Par ces partenariats locaux avec ces 4 structures d'insertion, le Grand Besançon soutient les structures de l'économie locale et solidaire, qui favorisent l'emploi, l'insertion et augmentent les volumes des déchets collectés et valorisés.

## III. Proposition

Afin de poursuivre la collecte et la valorisation des TLC du Grand Besançon, il est proposé la signature des conventions renouvelant les partenariats existant avec :

- le groupement le Relais Est, TRI et Emmaüs
- la Régie des Quartiers de Besançon

La durée des partenariats projetés est de quatre ans maximum avec deux périodes de reconduction tacite d'une année.

**A l'unanimité, le Bureau :**

- **se prononce favorablement sur ces projets de renouvellement de partenariats,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention entre le Grand Besançon et les structures LE RELAIS EST ; TRI Quingey et EMMAUS, ainsi que la convention entre le Grand Besançon et l'association Régie des Quartiers de Besançon.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1er Vice-Président